

## Table des matières

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC) .....                               | 2  |
| CCTP .....                                                            | 6  |
| CCAP .....                                                            | 9  |
| ANNEXE RC A. BPU ou DPGF (modèle) .....                               | 11 |
| ANNEXE RC B. Plan de mémoire technique exigé .....                    | 12 |
| ANNEXE RC C. Matrice d'équivalence « DYNAMAP SI ou équivalent » ..... | 13 |
| ANNEXE CCTP D. Grille d'acceptation des livrables par phase .....     | 14 |

# RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

## **RC 1. Pouvoir adjudicateur**

[Nom de l'acheteur]

[Adresse]

[Contact achat]

[Profil acheteur et URL]

[Référence de la consultation]

## **RC 2. Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet des prestations d'architecture d'entreprise, incluant cartographies, identification des dépendances critiques, priorisation des remédiations et transfert de compétences.

La démarche attendue est de type DYNAMAP SI ou équivalent, au sens défini au RC 6. En effet une réponse qui ne serait pas une démarche avec méthodologies claire et cadencée ne sera pas jugée conforme.

## **RC 3. Forme et allotissement**

[Marché à bons de commande ou marché ordinaire]

[Allotissement oui non]

Si allotissement, décrire les lots.

### ***Exemple :***

Lot 1 Cadrage et socle de cartographie

Lot 2 Cartographies et analyses de dépendances

Lot 3 Gouvernance, transfert, maintien en condition

## **RC 4. Durée et calendrier**

Durée initiale du marché

[exemple 12 mois]

Démarrage prévisionnel

[date]

Délais d'exécution par phase

voir CCTP.

## **RC 5. Décomposition du prix**

Prix global et forfaitaire pour la phase 1 et 2

Prix unitaires ou régie encadrée pour la phase 3 et les compléments

Un bordereau des prix unitaires est fourni en Annexe RC A.

## **RC 6. Exigence méthodologique DYNAMAP SI ou équivalent**

Le candidat met en œuvre une démarche structurée de type DYNAMAP SI ou équivalent. Le terme « équivalent » signifie une approche de cartographie et d'architecture d'entreprise produisant des livrables comparables et démontrant objectivement les capacités suivantes.

La méthode proposée, l'ensemble de sa documentation, ainsi que tous les livrables et supports de transfert associés, devront être rédigés en langue française au moins à 95% afin de garantir l'intelligibilité et l'appropriation par les équipes de l'acheteur, d'assurer la continuité d'exploitation et la maintenabilité du référentiel dans la durée, et de permettre sa mobilisation sans ambiguïté dans les instances de gouvernance, les audits et les contrôles internes.

### **RC 6.1 Couverture minimale**

- a) Chaîne de valeur, processus et capacités métier, avec identification du critique et du vital.
- b) Cartographie applicative, portefeuille, usages, cycles de vie, responsabilités, coûts, niveaux de service.
- c) Cartographie des données et des flux, y compris données sensibles, interfaces, échanges externes.
- d) Cartographie technique, hébergement, réseaux, IAM, sauvegardes, supervision, environnements.
- e) Cartographie fournisseurs et dépendances, contrats, SLA, réversibilité, concentration de risque.
- f) Cartographie des risques SI et continuité, scénarios, impacts, priorisation.

### **RC 6.2 Traçabilité et exploitabilité**

Le candidat doit démontrer la capacité à relier besoins métiers, objets applicatifs, données, composants techniques, fournisseurs, niveaux de service, criticités et impacts.

### **RC 6.3 Gouvernance et maintien**

La démarche doit intégrer un mécanisme explicite de décision, d'arbitrage, de gestion des changements, et de maintien en condition opérationnelle de la cartographie.

### **RC 6.4 Transfert de compétences**

Le candidat fournit un dispositif d'autonomisation de l'acheteur.

Il inclut modèles, guides, ateliers, formation, et modalités de reprise permettant à l'acheteur de maintenir la cartographie sans dépendance structurelle au titulaire.

### **Note de conformité**

La référence « DYNAMAP SI ou équivalent » est utilisée conformément aux règles applicables aux spécifications techniques et dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

## **RC 7. Contenu du dossier de réponse**

1. Acte d'engagement complété
2. Déclaration du candidat, capacités et références
3. Mémoire technique structuré selon l'Annexe RC B
4. Matrice d'équivalence DYNAMAP SI ou équivalent selon l'Annexe RC C
5. Planning prévisionnel par phase
6. CV et rôles des intervenants clefs, dont chef de mission
7. Proposition de gouvernance et modalités d'animation
8. Proposition de transfert et plan d'autonomie
9. Bordereau de prix et décomposition

## **RC 8. Questions, compléments, visite**

Questions exclusivement via le profil acheteur avant le [date].

Visite sur site

[oui non].

Si oui, modalités.

## **RC 9. Critères d'attribution et notation**

Le marché est attribué à l'offre la plus performante : conformité technique / prix

Pondération recommandée

Valeur technique 60 points

Transfert et appropriation 20 points

Prix 20 points

### **Détail de la valeur technique 60 points**

- a) Compréhension du besoin et pertinence du cadrage 10
- b) Robustesse de la démarche et de l'organisation 15
- c) Qualité des livrables proposés, exploitabilité, maintien 15
- d) Matrice d'équivalence et preuves, le cas échéant 10
- e) Gestion des risques, sécurité, confidentialité 10

### **Transfert et appropriation 20 points**

- a) Plan de formation, coaching, autonomie 15
- b) Dispositif de documentation et capitalisation 5

### **Prix 20 points**

Méthode d'analyse

[exemple : note = 20 x prix le plus bas / prix de l'offre]

**RC 10. Négociation**

[Procédure adaptée avec négociation oui non]

Si oui, modalités, calendrier.

**RC 11. Conditions de remise des offres**

Format

PDF signé pour les pièces engageantes

Formats éditables exigés pour les livrables de mission, voir CCTP.

# CCTP

## **CCTP 1. Contexte et enjeux**

[Contexte de l'organisation, périmètre SI, contraintes, enjeux de continuité, enjeux de sécurité, dépendances fournisseurs, trajectoire projets]

## **CCTP 2. Objectifs et résultats attendus**

Le titulaire doit produire une cartographie opérationnelle, maintenable, et directement exploitable pour la décision.

Résultats attendus

- a) Vision consolidée des dépendances critiques et des points de fragilité
- b) Priorisation des actions selon valeur, risque, coûts et faisabilité
- c) Référentiel partagé entre DG, DSI, RSSI, métiers et achats
- d) Autonomie progressive des équipes internes

## **CCTP 3. Périmètre**

Périmètre organisationnel

[Directions, sites, filiales]

Périmètre applicatif

[Liste ou familles]

Périmètre infrastructure

[On premise, cloud, infogérance]

Périmètre données

[Données sensibles, RGPD, données métiers critiques]

Périmètre fournisseurs

[Prestataires critiques, SaaS, hébergeurs]

## **CCTP 4. Exigences méthodologiques**

Le titulaire applique une démarche de type DYNAMAP SI ou équivalent, conforme au RC 6.

La méthode proposée, l'ensemble de sa documentation, ainsi que tous les livrables et supports de transfert associés, devront être rédigés en langue française au moins à 95% afin de garantir l'intelligibilité et l'appropriation par les équipes de l'acheteur, d'assurer la continuité d'exploitation et la maintenabilité du référentiel dans la durée, et de permettre sa mobilisation sans ambiguïté dans les instances de gouvernance, les audits et les contrôles internes.

Il privilégie des spécifications orientées résultats et preuves, et fournit des livrables cohérents et traçables, sans dépendre d'un outil propriétaire imposé.

## **CCTP 5. Phasage recommandé**

Phase 0 Lancement

Réunion de démarrage, cadrage, plan de management de mission, plan d'ateliers, plan de collecte.

### **Phase 1 Socle et référentiel commun**

- a) Dictionnaire et modèle de données de cartographie
- b) Règles de nommage, règles de qualité, gouvernance de la donnée de cartographie
- c) Définition des niveaux de granularité attendus
- d) Mise en place du processus de mise à jour

### **Phase 2 Cartographies et analyses**

Livrables minimaux

- a) Chaîne de valeur et processus
- b) Cartographie applicative
- c) Cartographie données et flux
- d) Cartographie technique et infrastructures
- e) Cartographie fournisseurs, contrats, SLA, réversibilité
- f) Registre des dépendances critiques, scénarios d'interruption, impacts et priorités
- g) Synthèse décisionnelle « Comex » orientée arbitrage

### **Phase 3 Transfert, maintien, trajectoire**

- a) Dispositif de transfert et formation
- b) Coaching des référents internes
- c) Kit de maintien en condition et gouvernance
- d) Roadmap 12 à 24 mois, quick wins, trajectoire cible

### **CCTP 6. Exigences sur les livrables et formats**

Tous les livrables doivent être fournis en version PDF pour validation et en version éditable.

Formats acceptés

- a) Documents texte en DOCX ou ODT
- b) Tableaux en XLSX ou ODS
- c) Diagrammes en formats éditables

Référentiel de cartographie sous format ouvert exploitable, par exemple CSV, JSON, ou base documentaire structurée

Le titulaire décrit précisément le schéma des données de cartographie et les modalités de reprise.

### **CCTP 7. Qualité, validation, acceptation**

Le titulaire met en place un processus de validation incluant points d'arrêt.

Chaque objet cartographié doit avoir

un propriétaire, un statut, un cycle de vie, une criticité, et un lien de traçabilité minimal.

Les hypothèses et zones d'incertitude sont explicitement documentées.

### **CCTP 8. Sécurité, confidentialité, contraintes de diffusion**

Le titulaire respecte les règles internes de sécurité de l'acheteur.

Les éléments relatifs à des vulnérabilités, dépendances critiques et scénarios d'interruption sont classifiés selon les règles de l'acheteur et ne peuvent être diffusés hors périmètre autorisé.

Le titulaire précise l'outillage utilisé et garantit que les données collectées ne sont pas exploitées à d'autres fins.

### **CCTP 9. Organisation, gouvernance, instances**

Instances minimales

- a) Comité de pilotage mensuel
- b) Comité opérationnel hebdomadaire
- c) Ateliers métiers et techniques selon plan

Le titulaire propose un RACI.

### **CCTP 10. Transfert de compétences**

Le transfert est une obligation contractuelle.

Le titulaire fournit

- a) Un kit de modèles réutilisables
- b) Un guide de maintien de la cartographie
- c) Une formation des référents internes
- d) Un plan d'autonomie et une évaluation de maturité en fin de marché



# CCAP

## **CCAP 1. Pièces constitutives du marché**

Par ordre de priorité

Acte d'engagement

CCAP

CCTP

Mémoire technique

BPU ou DPGF

Annexes

## **CCAP 2. Prix et modalités de paiement**

[forfait, BPU, régie encadrée]

Délais de paiement

[ex 30 jours]

Facturation par jalons validés

## **CCAP 3. Délais d'exécution et pénalités**

Délais par phase

voir CCTP

Pénalités de retard

[ex 0,1 pourcent par jour plafonné]

Mécanisme de replanification sur décision de l'acheteur en cas de dépendances internes non disponibles

## **CCAP 4. Réception et admission des prestations**

La réception est prononcée après validation formelle des livrables attendus à chaque phase.

Les réserves éventuelles font l'objet d'un plan de correction.

## **CCAP 5. Obligations de confidentialité**

Obligation de confidentialité renforcée sur l'ensemble des informations du SI.

Interdiction d'usage des informations à d'autres fins que l'exécution du marché.

## **CCAP 6. Propriété intellectuelle et droits d'usage**

L'acheteur bénéficie d'un droit d'usage interne illimité et d'un droit de modification sur les livrables produits spécifiquement pour le marché.

Les éléments préexistants du titulaire restent sa propriété, sous réserve des droits nécessaires à l'exploitation et à la maintenance par l'acheteur.

## **CCAP 7. Réversibilité et remise des éléments de reprise**

En fin de marché, le titulaire remet l'intégralité des livrables et référentiels en formats ouverts ou usuellement exploitables, accompagnés de la documentation de reprise.

**CCAP 8. Sous-traitance**

[conditions et déclaration]

Le titulaire reste responsable de la qualité et du respect des obligations.

**CCAP 9. Résiliation**

[clauses usuelles]

Possibilité de résiliation pour manquement grave aux obligations de confidentialité, de qualité ou de transfert.

## ANNEXE RC A.

### BPU ou DPGF (modèle)

1. Chef de mission architecture et cartographie
2. Consultant cartographie applicative
3. Consultant données et flux
4. Consultant infrastructures et continuité
5. Animation atelier demi-journée
6. Restitution et comité de pilotage
7. Formation référents internes demi-journée
8. Coaching maintien en condition demi-journée
9. Reprise de données de cartographie et export formats ouverts

## ANNEXE RC B.

### Plan de mémoire technique exigé

1. Compréhension du besoin et enjeux
2. Démarche proposée, séquençement, ateliers, livrables
3. Gouvernance et RACI
4. Méthodes de collecte et de validation
5. Qualité, traçabilité, maintien en condition
6. Sécurité, confidentialité, gestion des informations sensibles
7. Plan de transfert et d'autonomisation
8. Planning détaillé et charge
9. Équipe, compétences, références comparables
10. Outillage, formats, réversibilité

## ANNEXE RC C.

### Matrice d'équivalence « DYNAMAP SI ou équivalent »

Le candidat complète le tableau ci-dessous et joint des preuves.

#### **Axe 1 Couverture multi-domaines**

Décrire comment sont produits les livrables a à f du RC 6.1

Preuves attendues

Exemples anonymisés, sommaires, extraits de modèles

#### **Axe 2 Traçabilité**

Décrire les liens entre métiers, applications, données, technique, fournisseurs, services

Preuves attendues

Modèle de données, règles de liens, exemples

#### **Axe 3 Exploitabilité DG DSI**

Décrire la synthèse décisionnelle, indicateurs, priorisation

Preuves attendues

Exemples de tableaux d'arbitrage

#### **Axe 4 Gouvernance et maintien**

Décrire le processus de mise à jour, instances, RACI, gestion des changements

Preuves attendues

Procédure, workflow, modèles

#### **Axe 5 Transfert et autonomie**

Décrire formation, coaching, kit de maintien, critères de sortie

Preuves attendues

Programme, supports, checklists, critères d'évaluation

Notation recommandée par l'acheteur

0 non couvert

1 couvert partiellement

2 couvert

3 couvert avec preuves robustes

## ANNEXE CCTP D.

### Grille d'acceptation des livrables par phase

#### **Phase 1 acceptée si**

Modèle de données fourni et compréhensible

Règles de qualité et gouvernance définies

Référents internes identifiés

Processus de mise à jour défini

#### **Phase 2 acceptée si**

Les 6 familles de cartographies minimales sont produites

Le registre des dépendances critiques est complet au périmètre convenu

Une synthèse décisionnelle est fournie et exploitable

Les hypothèses et incertitudes sont documentées

#### **Phase 3 acceptée si**

Le kit de transfert est livré

La formation est réalisée

Le plan d'autonomie est validé

Les exports et formats de reprise sont fournis

La référence à DYNAMAP SI est indicative d'un niveau d'exigence et d'une famille de livrables attendus.

Toute solution équivalente est recevable dès lors qu'elle démontre, par la matrice d'équivalence et des preuves, une couverture et une performance comparables au regard du besoin.

Cette rédaction est conforme à l'interdiction de référence discriminatoire à une marque, et à l'exception encadrée avec mention « ou équivalent ».

Les principes d'égalité de traitement, de liberté d'accès et de transparence sont appliqués à l'ensemble des candidats.